

Travaux d'installation d'un système d'alarme-incendie aux habitations Thomas-Chapais



À compter du 27 octobre, 84 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Thomas-Chapais, situées aux 8835 et 8855, rue Bisillon, aux 8840, 8860, 8935, 8940, 8955 et 8960, rue De Forbin-Janson, au 4601, rue Joffre ainsi qu' au 4850, boulevard Pierre-Bernard. Ces travaux s'étaleront sur 13 semaines environ. Il y aura une pause pour la période des fêtes. Les travaux devraient donc se terminer vers le début de février 2015. Ils visent à installer un système d'alarme-incendie dans votre immeuble.

Les travaux consistent, entre autres, à installer un détecteur thermique, une lampe stroboscopique munie d'un avertisseur sonore, un avertisseur sonore supplémentaire et un nouvel avertisseur de fumée dans chaque logement. À la fin du chantier, des tests seront effectués afin de vérifier le fonctionnement du système. Les travaux entraîneront quelques désagréments : du bruit ainsi qu'un va-et-vient des ouvriers dans l'immeuble.










LA SÉCURITÉ À L'OFFICE

Au cours des dernières années, plusieurs mesures ont été prises par l'Office afin d'assurer la sécurité des locataires dans les habitations. Mentionnons, entre autres, la tenue d'exercices d'évacuation en cas d'incendie, la formation des préposés à la sécurité des locataires en prévention des incendies dans les tours de 40 logements ou plus, la modification ainsi que le resserrement des mesures de contrôle pour l'accès aux immeubles. L'installation d'un système d'alarme-incendie dans votre immeuble s'inscrit dans cette démarche.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Une **tournée porte-à-porte** aura lieu dans la semaine du 27 octobre aux habitations Thomas-Chapais. **Jean-François Leblanc**, agent de liaison, sera sur place pour informer les locataires présents sur les travaux à venir.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 OUVRIERS DANS LES LOGEMENTS 		
 <p>Un détecteur thermique sera installé près de la cuisine.</p>	<p>Le détecteur ne nécessitera pas de piles.</p>	<p>Sécurité accrue</p>
 <p>Une lampe stroboscopique munie d'un avertisseur sonore sera installée de manière à ce qu'elle soit visible de toutes les pièces.</p>	<p>La lampe stroboscopique et les avertisseurs sonores permettront d'alerter les malentendants en cas d'incendie.</p>	<p>Avertisseur adapté pour tous et sécurité accrue</p>
 <p>Un avertisseur sonore supplémentaire sera installé.</p>	<p>Les équipements seront reliés au panneau d'alarme-incendie, qui permet de déterminer la provenance exacte de l'incendie.</p>	<p>Rapidité d'intervention et sécurité accrue</p>
 <p>L' avertisseur de fumée dans le logement sera remplacé.</p>	<p>Le nouvel avertisseur de fumée sera installé près de la chambre à coucher. Il ne nécessitera pas de piles.</p>	<p>Sécurité accrue</p>
DANS LES AIRES COMMUNES : CAGES D'ESCALIER, SOUS-SOL ET GARAGES		
 <p>Des détecteurs de fumée seront installés.</p>	<p>Les détecteurs ne nécessiteront pas de piles.</p>	<p>Sécurité accrue</p>

Merci!

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer votre sécurité et la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- Les travaux **débuteront dans les aires communes** — cages d'escalier, sous-sol et garages— et se **poursuivront dans les logements**, étage par étage.
- Lorsque l'ensemble des travaux sera terminé, une vérification du fonctionnement du système sera faite dans tous les logements.

L'installation du système d'alarme-incendie nécessitera deux (2) visites dans chaque logement :

	TRAVAUX	DURÉE	QUAND
1^{re} visite	Installation des nouveaux équipements dans votre logement. Il est possible que de petits trous soient faits dans les murs de votre logement pour y passer un nouveau conduit. Si c'est le cas, une moulure sera installée pour cacher les fils.	Environ 2 h 30	À partir du 27 octobre
2^e visite	Vérification du fonctionnement du système dans chaque logement.	Environ 30 minutes	À partir du 1^{er} décembre

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Nous comptons sur votre présence et votre collaboration tout au long des travaux, d'autant plus que **votre présence sera requise** afin que les ouvriers puissent travailler dans votre logement. Assurez-vous d'être **présent au moment fixé par l'entrepreneur**. Si vous ne pouvez y être, **désignez une personne de confiance, un voisin, un ami ou un membre de la famille** pour être présent à votre place.

La marche à suivre est la suivante :

1. Lorsque **les travaux commenceront**, nous vous demandons de **lire l'AVIS général** affiché à l'entrée de l'immeuble.
2. Lorsqu'il sera temps d'effectuer les travaux dans votre logement, l'entrepreneur vous préviendra, **au moins 48 heures à l'avance**, en plaçant **un AVIS sur la porte** de votre logement.
3. **Si, pour une raison majeure ou imprévue, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé et que vous n'avez pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, nous vous demandons d'en **informer le plus rapidement possible les ouvriers. Vous pouvez également communiquer avec votre agent de liaison, Jean-François Leblanc, en composant le 514 868-3250.**

Nous vous demandons d'être vigilant et de **surveiller les AVIS**.

L'ENTREPRENEUR

Lionel Roger Poulin Électrique est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Thomas-Chapais. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Cependant, les rendez-vous dans les logements ne seront fixés qu'à partir de 8 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exige.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS THOMAS-CHAPAIS

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agent de liaison :
Jean-François Leblanc
- ◆ Technicien en mécanique du bâtiment :
Doris Modérie
- ◆ Directeur de projets mécaniques :
Mouloud Raaf



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Pasquale Di Genova
- ◆ Agente de location :
Nathalie Gosselin
- ◆ Organisatrice communautaire :
Nathalie Dufort

Les travaux majeurs réalisés dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social et de la Consultation de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous: le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
LithoChic inc.